L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 FEVRIER 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 7 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — Un terrain, au faubourg Franklin, Troisième District, faisant face à la rue des Bons-Enfants.

Par S. Guinault, à l'encoignure des rues Girod et Elmire, près du cimetière de la rue Louisa — Une vacherie.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan — Bottes, souliers et brodequins.

Par O. Valeton, au Nos 55 et 57 rue des Magasins — Fusils de chasse, casseroles, cafetières, etc., etc.

Par G. de Férjet & Co. — Vente continuée de meubles, à l'Hôtel St-Louis.

Par D. E. Morphy, à l'entrepôt de la rue Natchez, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas — Epaules sèches salées.

ATTENTION!

☞ Propriété améliorée dans le Troisième District à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, par le ministère du Shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'angle des rues des Bons-Enfants et d'Espagne, Troisième District. Voir aux annonces.

☞ M. Placide J. Spear, encanteur, continuera aujourd'hui, à 10 heures du matin, au No 121 de la rue du Canal, entre les rues Bourbon et Royale, la vente du stock de marchandises de J. G. Bermel, en banqueroute. La vente est positive.

☞ Aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après-midi, au Vieux Bassin, devant la rue Toulouse, M. Placide J. Spear vendra, sans aucune réserve, les goëlettes "Shamrock" et "Eclipse". Ne manquez pas d'assister à cette vente, si vous voulez faire un bon marché.

A Vendre, un Joli Cottage au coin des rues Prytania et Erato. — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Epaules au Sel Sec. — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Samedi, 7 février 1874.

OPÉRA. — A midi, La Fille de Madame Angot; le soir, Faust.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — A midi et le soir, Minstrels de Haverly.

Mesures financières commandées par la nécessité.

Les mesures prises à l'égard des dettes d'Etat doivent être nécessairement prises à l'égard des dettes de ville. Les unes sans les autres ne seraient rien. On trouve déjà même que les premières ne sont pas assez énergiques et que les Représentants de la rue des Dryades n'ont pas été assez audacieux. En effet, malgré la réduction, la taxe d'Etat est encore considérable puisque dans la situation d'appauvrissement où nous sommes cette taxe, par son chiffre, représente encore sept fois la taxe payée jadis dans un temps d'abondance et de prospérité. Le moins qu'on puisse faire maintenant c'est d'appliquer à peu près le même procédé à la dette et à la taxe de ville.

On dit que cela est impossible parceque la ville n'est pas souveraine comme l'Etat et qu'elle peut être attaquée et saisie quand l'Etat ne peut l'être. Nous avons déjà démontré que toute saisie serait illusoire et que tout ce qu'on pourrait prendre à la municipalité ne formerait pas un capital suffisant pour payer seulement une année d'intérêt de la dette, et encore moins, bien entendu, pour amortir le capital. Cet intérêt s'élève annuellement à $1,400,000. Faites donc ces $1,400,000 avec les terres et les bâtisses qui composent le domaine de la municipalité! Demandez aux encanteurs combien cela vaut! Il n'en est pas un seul qui ne vous dise exactement ce que nous vous disons nous-même. La ville est donc insaisissable par le fait, sinon par le droit, et sa véritable, son unique ressource est la taxe. Otez la taxe, et toute taxe dépérit par son énormité, et la municipalité, n'ayant plus rien, s'écroule. Pour lui conserver quelque chose, il faut donc rendre la taxe payable en la diminuant et en la restreignant aux facultés pécuniaires des contribuables.

Ce que nous disons est justifié par les opérations du passé. Ce passé, que nous a-t-il légué? Il nous a légué plus de quatre millions en taxes arriérées dont on ne peut pas recouvrer un cent, et si les taxes sont maintenues, même aux deux tiers seulement de ce qu'elles sont aujourd'hui, elles ne nous rapporteront presque plus rien. C'est incontestable. Alors que deviendra le gouvernement local?

Pour soutenir ce gouvernement, pour le rendre possible, il faut donc plus que les demi-mesures proposées par le Conseil de ville, il faut tout à la fois et de larges économies et une large réduction de dette. Il faut à peu près faire table rase et nous mettre sur le pied d'une ville fort pauvre et presque dépouillée de ses ressources naturelles puisque l'Etat, dont elle fait partie, est pauvre lui-même et dans l'impossibilité d'exploiter convenablement les siennes.

Les deux corporations sont solidaires puisqu'elles forment la même communauté sociale. L'opération qu'on fait subir à l'une doit être imposée à l'autre, afin qu'elle porte ses fruits. A quoi servirait la réduction de la dette et de la taxe d'Etat, si la dette et la taxe de ville restaient les mêmes? Quand la taxe de ville aura tout pris, comment payera-t-on celle d'Etat? Il y a donc obligation, il y a donc nécessité forcée à faire pour tout le corps social ce qu'on vient de faire pour l'Etat. Si on ne le fait pas, le corps entier en souffrira et pour remédier plus tard à ses maux et lui redonner l'existence, il faudra avoir recours à des expédients radicaux infiniment plus énergiques que ceux dont il est question aujourd'hui, et dont les agioteurs, en très petit nombre, intéressés au *statu quo*, veulent faire un épouvantail.

Mais, nous répond-on, voulez-vous détruire les droits acquis et répudier ce qui de tout temps a été sanctionné par la tolérance publique?

Non, nous ne voulons rien qui ne soit juste et, au lieu de ruiner les gens, nous voulons les mettre tous à leur aise en faisant prédominer un système d'égalité et de modération dans les charges publiques. Nous voulons que chacun puisse vivre en conservant le bien honorablement acquis, et nous ne voulons pas que ce bien devienne la pâture des agioteurs et des traitants. Nous demanderons à ceux qui nous poussent l'argument de la répudiation s'ils ont eu égard aux plaintes des propriétaires qui depuis quatre ans crient à la spoliation et à la ruine? Nous leur demanderons s'ils ont eu pitié d'eux, quand, pour payer l'intérêt de dettes frauduleuses, d'obligations impures, on exigeait d'eux plus de revenu que leurs propriétés ne pouvaient en donner? Que parle-t-on donc de répudiation, quand c'est pour ne pas avoir répudié qu'il y a eu expropriation, spoliation et désespoir! Serait-il donc plus permis de victimer un propriétaire, qui n'a franchi personne, qu'un capitaliste ou un agioteur, qui a acheté un bon à vil prix, et dont il a touché maintes fois l'intérêt sans payer de contributions municipales? C'est absurde. On ne saurait mettre en avant une semblable prétention.

Quant aux bons titres de rente, aux titres anciens et respectés jusqu'ici, nous dirons que ce n'est pas nous qui les avons dépréciés, au point où ils le sont aujourd'hui, c'est l'agiotage qui en a fait, comme on dit en anglais, une drogue sur le marché. S'il ne se fût pas trouvé de joueurs sur les valeurs publiques, les derniers titres émis par un gouvernement corrupteur n'auraient pu se vendre: toute émission eût échoué dès ses premiers pas et les anciens titres eussent conservé le crédit qu'ils avaient autrefois. Ce sont donc ceux qui clabaudent le plus contre la réduction qui l'ont rendue nécessaire, à moins de sacrifier la propriété au capital, c'est-à-dire, à moins de sacrifier 130 millions de piastres en immeubles, innocents à 23 millions de piastres en papier d'origine impure. Entre ces deux sortes de biens, l'hésitation n'est pas permise.

D'ailleurs sans nous opposer à ce qu'on fasse une distinction entre les dettes anciennes, réputées légitimes, et les dettes nouvelles, réputées frauduleuses et qui sont bien frauduleuses réellement, nous dirons néanmoins, pour être juste et faire le procès à tous les coupables, que les titres anciens ne sont pas absolument à l'abri de tout reproche quant à l'origine. Ces titres viennent non de la ville mais des trois municipalités qui la composaient à la manière fédérale. Or, en raison de cette division même, ils avaient peu de valeur aux yeux des étrangers qui comprenaient bien ce que peuvent être des obligations de ville, dont une corporation entière répond, mais qui ne comprenaient pas ce qu'étaient des papiers de municipalités sans autre nom qu'un nom de numéro dans le classement des districts, qui s'en méfiaient et ne les achetaient pas. Ces titres n'avaient donc pas coûté le pair puisqu'ils étaient restés fortement en baisse sur le marché. Que fit-on pour leur donner une valeur entière? On leur donna, par la consolidation des municipalités, une origine commune. C'est la ville qui en assumait la responsabilité désormais; c'est la ville qui en devait tout à la fois l'intérêt et le capital. Dès lors on trouva à les vendre et ils s'élevèrent promptement au pair et même le dépassèrent, car les capitalistes étrangers les accueillirent avec une faveur marquée. La consolidation fut donc, avant tout, une spéculation.

Nous rappelons ces circonstances pour montrer que ces premiers bons, qui sont les plus anciens titres de la dette de ville, n'ont pas coûté énormément et que la réduction ne leur ferait pas perdre grand'chose eu égard à leur prix d'émission ou au crédit dont ils jouissaient dans le monde au moment où ils y furent lancés. Toutefois, beaucoup de capitalistes, les ayant achetés après la consolidation, les ont payés beaucoup plus qu'ils ne valent aujourd'hui. Nous ne nous opposons pas à ce qu'une différence soit faite en leur faveur.

Quant aux bons émis pour le chemin de fer de Jackson, le chemin de fer des Opelousas et le premier projet de chemin de fer de Mobile, ils n'ont pas droit au même respect que les bons dont nous venons de faire l'histoire.

Une clique de gens qui n'ont jamais joui ici d'une bien haute estime, imagina une taxe sur la ville pour la faire souscrire forcément aux entreprises des Compagnies. Mais il fallait que le peuple votât sur cette taxe. Une loi intervint autorisant la taxe et cette loi fut déclarée constitutionnelle par la Cour Suprême. On promit d'ailleurs force travaux au peuple et force denrées à bon marché. On avait promis aussi d'établir la gare du chemin de Jackson dans la plaine que traverse le canal Carondelet, c'est-à-dire dans le cœur du Second district, et le peuple vota la taxe de confiance. De là l'émission des quatre millions dont nous payons encore l'intérêt aujourd'hui. Dans quelques mois ces bons seront échus, et ne pourront être payés, mais les administrateurs de ville suggèrent de les renouveler avec des bons d'or consolidés portant un intérêt de 7 p. 0[0] payable en or. C'est exorbitant. Si l'on renouvelle ces bons sans leur faire subir la réduction commune, il ne faut pas leur donner un second endossement qui leur procurerait une garantie qu'ils n'avaient pas auparavant.

Nous devons ajouter que la Cour Suprême de l'Etat, à l'occasion de la taxe pour les chemins de fer dont nous venons de parler, ne fut pas unanime dans la contexture de son arrêt. Il y eut un dissentiment parmi les juges appelés à décider. Le juge dissident fut Buchanan dont l'opinion claire, nette, précise, et redoutablement fondée en droit, fit beaucoup de bruit dans le temps. On peut dire que cette taxe constitutionnalisée par la Cour Suprême fut l'inauguration de ce système d'assistance industrielle, qui a été excessif dans son développement et qui a ruiné la Louisiane. Il y a consanguinité entre les abus d'alors et les monstruosités qui sont venues plus tard et dont il s'agit aujourd'hui, non pas de réparer, c'est impossible, mais d'arrêter les désastres. Si l'on n'y portait remède, et cela promptement, la ville y périrait. C'est pour cela que nous appuyons le projet de réduction présenté à la Législature, moyennant quelques modifications sur lesquelles nous aurons occasion de nous expliquer dans nos prochains articles.

La Sarabande des Bills qui paient.

Nos pseudo-législateurs ont été obligés de voter gratis, sous peine de se voir couper les vivres, le bill de conversion imaginé par Kellogg comme un moyen d'étayer son gouvernement, mais ils se dédommagent en usant largement de leur initiative législative. La sarabande des bills qui *paient*, a commencé même avant le vote du bill de conversion, et elle n'a pas discontinué depuis. Nous avons peine à suivre le défilé, et s'il nous fallait les discuter un à un, nous n'aurions ni assez de temps ni assez d'espace. Chacun de ces bills a pour objet de mettre à contribution le Trésor de l'Etat, ou les poches des contribuables, au profit de quelque politicien affamé ou insatiable.

Hier c'était John Ray, un insatiable celui-là, qui veut se faire payer à Washington ses émoluments de sénateur et qui demande, en même temps, de la pseudo-législature qui l'a nommé, une indemnité de déplacement. C'est bien porté de manger à deux rateliers.

Il y a quelques jours on a présenté un bill en faveur de Frank Herron, l'ex-secrétaire d'Etat, qui a été récompensé par Kellogg de sa trahison par la place de conservateur des hypothèques.

M. Herron trouve qu'il n'a pas assez des $30,000 que lui rapporte sa place annuellement. Le bill qu'il a fait présenter par quelqu'affidé, exigerait que chaque billet hypothécaire fût enregistré à son bureau, au taux d'une piastre par billet. Vu la multiplicité des billets hypothécaires, cette obligation d'enregistrer chaque billet vaudrait à M. Herron une addition notable à son revenu déjà considérable.

Ce serait une nouvelle taxe indirecte ajoutée aux frais de tout genre que subit la transmission des propriétés.

Si M. Herron y a mis le prix, le bill passera, mais si M. Kellogg le signe il donnera ainsi un nouveau démenti à ses protestations en faveur de l'économie.

MORT DU JUGE HEAD. — Nous regrettons d'apprendre la mort du juge J. R. Head, rédacteur du *Sparta Times*, décédé le 28 janvier. Le juge Head était un démocrate sincère et estimé; il avait présidé la Convention de 1872, et il avait la réputation d'être un homme sincère et convaincu. Sa mort est une perte pour le parti conservateur.

SEULEMENT 10,000 NUMÉROS, et dans ces 10,000 numéros, combien de lots gagnants? 207, et quels prix? $20,000. — $10,000. — $5,000, $500 et $100. L'espérance à la Loterie de la Louisiane n'est donc pas un leurre. Quelle impossibilité y a-t-il de tirer un de ces 207 lots sur 10,000 numéros seulement? Non seulement cela ne nous paraît pas impossible, mais nous croyons que cela est comparativement facile. Essayez et vous verrez.

CHANGEMENT DE LOCAL. — On verra dans une annonce insérée plus loin que MM. Rousset & Cie. ont transféré tout leur stock de quincaillerie du No 17 Vieille-Levée au No 239 Vieille-Levée, entre les rues Dumaine et St-Philippe devant le marché aux Fruits, où ils invitent leurs habitués et le public en général à venir examiner leur vaste stock de quincaillerie, d'ustensiles aratoires et d'articles de pêche.

ASSESSMENT Nos. 156 et 157. — Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de Georges Mc D. Burke et Bernard Buscker, payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," rue du Camp No 19.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Aujourd'hui, 7, Matinée à midi. On donnera *La Fille de Mme Angot*, opéra-comique de Charles Decocq.

Ce soir, à sept heures, *Faust*, grand opéra de Gounod. M. Devoyod remplira le rôle de Valentin.

Dimanche, *La Dame aux Camelias*, drame en cinq actes, d'Alexandre Dumas (fils). *La Fille du Régiment*, opéra en deux actes, de Donizetti.

Lundi, 9, bénéfice de M. Momas, chef d'orchestre. Première représentation: *Le Prophète*, grand opéra de Meyerbeer. Par extraordinaire, et pour cette fois seulement, Mme Devoyod remplira le rôle de *Fidès*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — Nous apprenons qu'il y a déjà un grand empressement à retenir les places pour les représentations du grand tragédien italien, Salvini, dont les débuts auront lieu lundi prochain à ce théâtre, dans le célèbre drame Ingomar.

On trouvera dans l'annonce la liste des représentations que Salvini doit donner à la Nouvelle-Orléans; nous engageons les personnes qui veulent l'entendre à retenir leurs places à l'avance.

CHEMIN DE FER DE LA NLLE-ORLÉANS ET DE MOBILE. — Nous prions M. C. H. Scranton, surintendant général du chemin de fer de la Nlle Orléans et de Mobile, ainsi que M. E. P. Shute, agent-général pour la vente des billets, de recevoir nos très sincères remerciements pour la courtoisie dont nous avons été l'objet de leur part.

☞ Pour rendre les cheveux gris à leur couleur et à leur beauté naturelle, servez-vous du "Vegetable Sicilian Hair Renewer" de Hall, qui est la meilleure et la plus sûre préparation que la science nous ait donnée.

COMBIEN DE MISE? Et pour tous ces lots gagnants combien de mise? Fort peu de chose en vérité! $10. — $5, — $2 50, — et $1 25, pour billets entiers, demi-billets, quarts de billets et huitièmes de billets. La combinaison quoique des plus simples est des plus savantes et aussi des plus encourageantes, et c'est la Loterie de la Louisiane qui l'offre aux nombreux amateurs de ce jeu en notre ville, pour le tirage du samedi 14 février prochain.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacébé*:

— Nous avons eu un commencement de la semaine deux ou trois jours de pluie, et déjà les planteurs redoutaient l'effet de ces averses inopportunes. Le plant de canne est sain presque partout et sera productif, s'il est bien cultivé.

— La semaine dernière a eu lieu à Saint Jean Baptiste, rive gauche, sur l'habitation Sylvestre Cambon, si nous ne nous trompons, une résurrection qui peut lutter de merveilleux avec les guérisons les plus radicales de l'eau de Lourdes ou de la salsepareille d'Ayer.

Un ancien économe de l'habitation Whitehead, nommé Dooty, et âgé de 60 à 65 ans, était étendu depuis vingt-quatre heures sur ce qu'on croyait être son lit de mort; les parents et amis lui avaient fermé les yeux, la faculté médicale avait déclaré la vie éteinte, dans le corps inerte, on avait fait au prétendu défunt la funèbre toilette des trépassés, le cercueil était là béant pour recevoir sa proie, et on allait enfin sonner les cloches de l'église St-Pierre, lorsque Dooty s'est agité et a soulevé ses paupières alourdies par le sommeil léthargique, à temps fort opportun pour contempler les préparatifs de son enterrement prématuré. La cérémonie a naturellement été renvoyée à une époque ultérieure.

— Le *Donaldsonville Chief* nous apprend que M. Antoine Guilfaut, de Donaldsonville, a été dangereusement blessé à la chasse par un coup de fusil que tirait sur un lapin le fils de M. Dominique Gentil.

Nous empruntons ce qui suit au *Sucrier de la Louisiane*:

SUICIDE. — Nous venons d'apprendre, par un jeune homme arrivé de Thibodaux mercredi matin, que M. George Floch, de cet endroit, s'est brûlé la cervelle, le 31 du mois dernier. Le malheureux, Allemand de naissance, était un des marchands les plus considérables de son voisinage, et avait de l'argent en banque; ce n'est donc pas la misère qui l'a poussé à cet acte de désespoir. Il était âgé de 42 ans et laisse une femme et huit enfants.

LE PISTOLET A ST-MARTINVILLE. — Vendredi dernier, le 30 janvier, une fâcheuse dispute a eu lieu à St-Martinville, entre deux jeunes hommes nommés Félix Bienvenu et Alidore Robichaux, pendant laquelle le premier tira son pistolet et fit feu sur Robichaux, le manquant. Robichaux fit feu à son tour, sa balle coupant un doigt à son adversaire, l'empêchant ainsi de se servir de son arme. Tirant un second coup sur Bienvenu, Robichaux lui fit une dangereuse blessure au côté gauche.

Nous n'avons pas obtenu d'autres détails de cette malheureuse affaire, mais supposons que les faits sont à peu près comme nous les avons donnés.

Nous lisons dans la *Sentinelle des Attakapas*:

L'un de nos bons citoyens, Mr. Alexandre Roy, est mort hier, à l'âge de 61 ans, laissant une veuve et cinq enfants. Sa mort laisse un vide dans notre communauté, et il est sincèrement regretté par ceux qui l'ont connu.

Pseudo Législature.

SÉANCE DE VENDREDI, 6 FÉVRIER 1874.

SÉNAT. — La séance ouvre à midi, sous la présidence de C. C. Antoine. — Vingt-deux membres répondent à l'appel nominal.

Plusieurs bills de la Chambre sont présentés et référés aux différents comités.

La séance est tout à fait sans importance et le Sénat s'ajourne après que plusieurs bills d'un intérêt tout personnel sont annoncés.

CHAMBRE. — 69 membres sont présents.

Le bill incorporant la compagnie du chemin de fer du Sud et de Shreveport et lui donnant 100 pieds pour la voie en dehors des limites de la corporation, est finalement adopté.

Stuart, de Tensas, (c) présente une résolution pour que le comité des affaires non fixées fournisse un tableau de tous les bills qu'il a eu en sa possession. Adopté.

Avis est donné qu'un bill sera présenté un de ces jours, pour empêcher les ventes de coton la nuit.

Keating, de Caddo, demande que sa paroisse soit exemptée de la taxe. Référé.

Un bill de secours pour J. A. Buckner, de Carroll, est référé.

Devezin (c), d'Orléans, présente un bill pour une meilleure collection de taxe à la Nouvelle-Orléans. Référé.

Wands (c), de Tangipahoa, présente un bill de secours pour les veuves de tous les gens de couleur qui ont été massacrés dans la paroisse de Grant, pendant qu'ils défendaient le gouvernement de Kellogg. Référé.

Un rapport du comité d'élection, pour l'admission de Blackstone et pour le millage et le *per diem* de Poisson, durant la session de 1874, est déposé sur le bureau.

Soner, des Avoyelles, fait un rapport favorable à la création d'une nouvelle paroisse. Mis au rôle.

Un acte pour rappeler la section 116 des statuts révisés, de Ray, et permettant aux juges de paroisses d'occuper dans les cours de l'Etat, est renvoyé au comité avec instruction de leur interdire d'occuper dans les cours où ils sont intéressés.

Le bill 59 est adopté et envoyé à l'impression.

Le bill allouant aux vétérans $8 par mois, est adopté.

Le bill accordant une rémunération au shérif pour des arrestations faites en dehors de l'Etat, passe.

Le bill No 7, incorporant la Compagnie des Entrepôts de la Louisiane est adopté.

Adopté également le bill 48 pour amender la section 289 du code de procédure revisé.

La séance est levée.

— Le vélocipède, jusqu'ici simple véhicule de sport, se décide à prendre dans la vie publique une place utile.

Le *Moniteur universel* a organisé un service de vélocipèdes entre Paris et Versailles pour apporter à l'imprimerie le compte-rendu des séances de l'Assemblée nationale. Cette course formidable s'est accomplie en quarante-cinq minutes.

Depuis, le même journal a appliqué le vélocipède au transport du cours de la Bourse, ce qui lui fait gagner dix minutes, et l'on sait ce que valent dix minutes dans ce cas. *Le National* annonce que les principaux banquiers et agents emploient les vélocipédistes à porter leurs dépêches au bureau télégraphique central du ministère de l'intérieur.

— Le 6 janvier est morte, à Sinigaglia, la comtesse Virginia Mastai, fille de feu le comte Gabriel, frère aîné du Saint-Père et femme du comte Paladino Arsoli.

Bienfaisante envers les pauvres, pleine de vertu, sa mort a causé un deuil général dans la contrée, où elle été vénérée comme une sainte.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le meeting des bouchers au marché Magasins.

Après le meeting des partisans des marchés particuliers, qui ont protesté contre l'adoption du bill présenté à la Chambre basse de la pseudo-législature du Mechanic's Institute pour la restriction des marchés libres, les bouchers et d'autres citoyens qui sont en faveur de ce bill ont jugé nécessaire de se réunir à leur tour, pour exposer leurs motifs et répondre à leurs adversaires.

Une circonstance imprévue ayant empêché notre reporter d'assister au meeting, nous donnons ce matin, seulement, le rapport, qui aurait dû paraître hier dans nos colonnes.

Jeudi soir, à six heures, un grand mass-meeting a eu lieu au Marché Magasins, qui avait été illuminé pour la circonstance.

M. John G. Fleming a été nommé président, et MM. J. Schelling, E. Dupré et J. Bertin ont été désignés comme vice-présidents. M. Dominique Pochelu a rempli les fonctions de secrétaire.

Parmi les spectateurs se trouvaient plusieurs membres de l'Assemblée de la rue Dryades, notamment MM. Brewster, Murrell et Sewell, qui, tous les trois, ont fait des discours en faveur du bill.

M. Peter Kaiser a été le premier orateur. Il a dit que les revenus des marchés avaient diminué de moitié depuis la création des marchés particuliers, et il a recommandé l'adoption du bill comme mesure sanitaire, aussi bien que comme mesure d'intérêt public.

MM. Anthony Sambola et W. R. Whitaker lui ont succédé et ont parlé dans le même sens.

La résolution suivante, présentée par M. Murrell, a été adoptée à l'unanimité et l'assemblée s'est ajournée.

Résolu, par les propriétaires fonciers, les bouchers et les citoyens de la Nouvelle-Orléans, en général, réunis en mass-meeting, qu'ils sont en faveur du bill de la Chambre portant le No. 39, qui limite les marchés particuliers et qui établit certaines règles pour leur gouverne; et, qu'ils demandent instamment à la Législature d'adopter le dit bill.

Retour de l'ex-gouverneur Warmoth.

L'ex-gouverneur Warmoth est arrivé hier matin à la Nouvelle-Orléans par le train de quatre heures du chemin de fer Jackson, et, aussitôt, des légions de reporters sont venues le relancer chez lui pour savoir les nouvelles de Washington.

Warmoth semble ne pas douter d'une nouvelle élection et il a confirmé ce qu'avait dit à ce sujet un correspondant du *Times* de Chicago.

A son avis, la politique des partisans de l'administration à Washington serait de retarder autant que possible la solution de cette grave question. Kellogg, a-t-il dit, emploie tous les moyens pour persuader au Congrès et à tout le monde, que le peuple de la Louisiane ne désire nullement une nouvelle élection et qu'il est complètement satisfait du gouvernement qui a été actuellement l'Etat. On nous assure aussi que plusieurs négociants de notre ville auraient écrit également à cet effet, ne craignant pas de s'avilir, pour mendier les faveurs de ceux qui ont foulé aux pieds tous nos droits et qui se maintiennent au pouvoir par la violence et la fraude.

Le Congrès, cependant, dit M. Warmoth, ne se laissera pas prendre aux belles paroles du pseudo-gouverneur Kellogg et de ses flatteurs. Il sait qu'il est de son propre intérêt de se débarrasser de la question de la Louisiane, qui fait déjà tant de bruit dans tous les Etats-Unis. M. Carpenter au Sénat et M. Butler à la Chambre, soutiennent activement tous les deux un bill pour une nouvelle élection, et il faudra bien, qu'avant son ajournement, le Congrès soit appelé à se prononcer, malgré M. Morton et quelques autres qui lui ressemblent.

M. Warmoth annonce que Pinchback sera bientôt de retour, complètement désillusionné et désirant plus que personne une nouvelle élection. Il croit aussi que le juge Durell ne tardera pas à être mis en accusation, et dans ce cas, le résultat n'est pas douteux; le vice-régent de Dieu sera forcé de donner sa démission, ou il sera impitoyablement chassé.

M. Warmoth ayant été interrogé sur la cause qui l'amenait de nouveau à la Nouvelle-Orléans, a répondu qu'il y venait pour ses affaires personnelles et afin de faire taire de calomnieuses absurdes les bruits plus ou moins malveillants que l'on avait fait courir sur son compte.

Il a raconté comment l'agent de police Smith, un émissaire de Kellogg, avait envahi le domicile de l'honorable M. Marr, à Washington, pour chercher les fameux retours d'élection, et comment il n'avait rien trouvé du tout, grâce à certains amis de M. Marr qui l'avaient averti à temps de la visite de Smith.

Il a dit que cette violation du domicile privé d'un citoyen aussi estimable que M. Marr avait excité une indignation générale dans tous les cercles de la capitale des Etats Unis.

M. Warmoth croit que la question de la Louisiane agite beaucoup tous les esprits au Nord. L'opinion publique est décidément contre l'usurpation fédérale dans les droits d'un Etat souverain, et la presse entière dénonce dans les termes les plus énergiques les fraudes monstrueuses commises par le gouvernement de Kellogg.

A son avis, une nouvelle élection est sûre; ce n'est pour lui qu'une affaire de temps.

Querelle sanglante à bord du steamer Natchez.

Hier matin, vers midi et demi, le steamer Natchez est arrivé à la Nlle-Orléans ayant à bord un matelot du nom de Jones Turner, qui a été grièvement blessé par un certain Samuel Scott, en face de Jefferson City.

Il paraît que les deux hommes se sont pris de querelle à propos d'un crochet pour soulever les balles de coton, et que des gros mots, il en sont venus aux coups. Scott a tiré un couteau-poignard de sa ceinture et a frappé Turner à la joue gauche et à l'abdomen.

La dernière blessure est très grave et on ne pense pas que le malheureux puisse y survivre.

Le meurtrier s'est esquivé aussitôt que le *Natchez* est arrivé dans le port et personne, à bord du bateau n'a essayé de l'arrêter.

La police est sur ses traces, mais jusqu'à présent, on ne l'a pas encore découvert.

Turner a été conduit à l'Hôpital de Charité. — Ses souffrances sont très vives et son état devient de plus en plus critique.

Accident.

Vers onze heures et demie, jeudi soir, un matelot employé à bord du Pauline Carroll, nommé John Burke, en voulant sauter du pont sur le quai, au pied de la rue Poydras, a perdu l'équilibre, et, tombant à l'eau, s'est noyé, en dépit des efforts que l'on a faits pour le sauver.

On pense que John Burke avait la tête alourdie par de trop fréquentes libations. Son corps n'a pas été retrouvé.

TEMPERATURE. — 6 Février 1874. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	62	16
12 M.	60	15
3 P. M.	60	15
6 P. M.	58	14

ESPOIR POUR TOUS. On met à la loterie, pourquoi? Le plus souvent pour être à même de faire des cadeaux fort innocents. Un grand-père veut acheter un piano pour sa petite fille; les fonds lui manquent, mais il peut prendre un billet et le dernier lot d'approximation lui fournit le moyen d'acheter un bon instrument d'occasion. Une frère veut donner une jolie robe à sa sœur. Il met à la loterie et il gagne la robe. Nous n'en finirions pas à détailler tous les avantages que la loterie de la Louisiane offre à tout le monde.

Traitement scientifique et sûr.

Lorsqu'on l'applique en même temps que le Nasal Douche et le Golden Medical Discovery du Dr Pierce comme remède constitutionnel, le Catarrh Remedy du Dr Sage produit une guérison parfaite dans les cas les plus graves et les plus opiniâtres de Catarhe et d'Ozène. Cette médication complète constitue le seul traitement scientifique, rationel et sûr de ces deux affreuses maladies. Le succès en a été tel que le propriétaire offre constamment une récompense de $500 à quiconque lui prouvera qu'elles ont jamais failli.

Preuve irrécusable.

THOS. J. BISHOP, de South Brooklyn, N. Y., dit, dans une lettre, que sa femme souffrait d'un Catarhe depuis son enfance et que le mal était devenu ce que les médecins éminents appellent Consomption, qu'elle a eu recours au Catarrh Remedy du Dr Sage et, en même temps, au Golden Medical Discovery du Dr Pierce; que ces deux remèdes avaient opéré des miracles.

Les contrefacteurs.

Le public doit se mettre en garde contre ces imposteurs qui non seulement essaient de contrefaire les remèdes du Dr Pierce, mais encore imitent le genre de ses annonces en offrant différentes récompenses à ceux qui réussiront à prouver l'inefficacité de leurs préparations. Il n'est pas probable que des gens qui n'ont pas assez de capacités pour rédiger eux-mêmes leurs avis et sont forcés de voler ceux d'autrui, puissent faire de grandes et précieuses découvertes en médecine. Méfiez-vous de ces hommes-là. 3 fév—6t v & c

☞ Il y a économie à employer la poudre à levain de Dunham. Pour la pureté et la force elle n'a pas d'égale.

Décédé vendredi, à minuit et demi, à l'âge de trente-neuf ans, EUGENE MORIN, natif de Marseille, France. Son enterrement a eu lieu hier, vendredi, à 3 1/2 heures, le convoi ayant quitté la résidence mortuaire, coin Canal et Basin.

Décédé, hier, à trois heures trois-quarts du matin, CHS. WM. SALTZMANN, à l'âge de soixante ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles A. Saltzmann, George Schexnaydre, Beaumgarde, Chaerle, Lombard et Victor Bernard, sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu à quatre heures, cette après-midi. Son corps est exposé au No. 809 rue Craps entre Piété et Désiré.

Décédé, hier soir, 6 février, à six heures, à l'âge de soixante deux ans, JEAN JOSEPH GROUYERE, natif du département de la Meurthe, France. Ses amis et connaissances sont priés de la part de sa sœur et de ses neveux, d'assister, sans autre invitation, à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, samedi, à deux heures précises de l'après midi. Le corps est exposé à la maison mortuaire No 240, rue Dauphine, entre St Philippe et Ursulines. ODINOT.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe pour le repos de l'âme de feu ALPHONSE DREZ sera célébrée lundi, 9 février, à 8 heures du matin, à la Cathédrale St Louis. Les amis de la famille sont invités à y assister. De la part de ses enfants.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, au No 19 de la rue du Camp. — Nouvelle-Orléans, 3 février 1874. — Les membres de cette Société sont informés de la mort de George McD. Burke, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 6 juillet 1873; de la mort de Bernard Buscker, décédé à la Nouvelle-Orléans le 9 juillet 1874. Ils sont requis de présenter, sans autre avis, aux bureaux de cette Société, No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1.25 sur chacun de ces décès, d'ici au 12 mars 1874 à 4 heures de l'après-midi. R. W. YOUNG, Secrétaire. 1er fév—au s.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.

ELKIN & CO., 168......RUE DU CANAL......168

RECOIVENT, en ce moment, de nouveaux ...: TAPIS anglais, Velours et Bruxelles; TAPIS trois plis et Ingrain; TOILES Cirées de toutes largeurs; STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent à très bas prix. 16 sept—6mPP

Société Suisse de Bienfaisance. — Présentation d'un Drapeau. — Messieurs les invités et les membres sont priés de s'assembler à 8 heures du soir, au Colisseum, 51 rue Bienville. 7 fév—1t J. C. BRAUCHLI, secrétaire.

M. BOCHET, 46......Rue de Chartres......46

OCCASION EXCEPTIONNELLE Pour les acheteurs de la ville et de la campagne. RUBANS RUBANS 300 CARTONS. Bien assortis, depuis le No 4 jusqu'au No 40, seront vendus pour du Comptant, à 50 00 au-dessous du prix coûtant. Il faut que tout soit écoulé promptement pour faire place aux nouvelles marchandises de printemps, attendues de St-Etienne. 7 fév—2t

Transfert de Magasin.

NOUS avons transféré tout notre stock de Quincaillerie, du No 17 de la rue Vieille Levée, à notre magasin intérieur (connu sous le nom de Market Store) No 239 de la rue Vieille Levée, entre les rues Dumaine et St-Philippe vis-à-vis le marché aux Fruits. Nous invitons nos clients et le public à visiter notre nouveau stock de Quincaillerie, Coutellerie, Instruments aratoires et autres choix d'articles de pêche, qui sont le plus supérieur sur la place. Désirant les réduire, nous les offrons aux plus bas prix pour du comptant ou de bons billets acceptés en ville. Les ordres reçus par la poste seront l'objet d'une prompte attention. ROUSSET & CO. (Ancienne maison A. Rousset) Marchands de Quincaillerie, au No 239 de la rue Vieille-Levée. 7 fév—3

Avis.

LA société existant sous la raison commerciale de C. CAVAROC & SON, est dissoute, à dater de ce jour. Chacun des associés signera en liquidation. Nlle-Orléans, le 5 février 1874. C. CAVAROC, C. CAVAROC Jr. 7 fév—1m—fps

Les soussignés ont formé, ce jour, une société, pour les affaires d'importation et de commission, sous la raison sociale de C. CAVAROC & SON. Nlle-Orléans, le 6 février 1874. C. CAVAROC, C. CAVAROC Jr. 7 fév—1m—fps

Avis.

MR. J. M. LAFFERRANDERIE annonce au public qu'il a transféré sa boulangerie, du No 129 de la rue Dryades au No 25 de la rue Tremé, entre Barrack et Chemin du Bayou, où comme par le passé, il continuera ses affaires. Il profite de cette occasion pour solliciter de ses clients la continuation de leur bienveillant patronage. 7 fév—1m

Mulet trouvé.

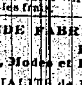

Un mulet borgne a été trouvé, dimanche, ... heures du soir, sur la Levée, entre ... et Clouet. Son propriétaire pourra le réclamer chez M. Jules Barousse, rue de l'Indépendance, ... St-Jean-Baptiste, en payant les frais. ... fév—3

GRANDE FABRIQUE DE JUPONS DE PARIS. Robes, Modes et Lingerie sur Commande. SPÉCIALITÉ de Peignoirs, Gabrielles, Costumes de soirées, de bals et de villes d'eaux sur commande. SCHWARTZ & CO. 75 rue de Chartres, à côté du bureau de l'Abeille. 1 fév—6m

Voiture.

A vendre, à bon marché, avec les harnais, un joli coupé de famille, très solide et muni d'excellents ressorts. Il vient d'être réparé et complètement remis à neuf. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 1 fév—tf PP

Trousseaux de Mariée. ROBES DE BAL, ROBES DU SOIR ET ROBES DE RÉCEPTION. Costumes de dames faits sur commande. — Les dernières modes et les prix les plus modiques. Mme H. MOGRIDGE, Au No 96 de la rue du Canal. Les étrangers qui sont en ce moment à la Nouvelle-Orléans peuvent faire remplir leurs ordres en quelques heures, et les dames qui envoient de la campagne seront servies de leurs ordres promptement exécutés. 5 fév—1m

Demande d'emploi.

UN CUISINIER français désire trouver à se placer dans une famille ou une pension bourgeoise, pour faire la cuisine et se rendre utile sous tous les rapports. Il se contentera d'un salaire modique. S'adresser par lettre à "Cuisinier", bureau de l'Abeille. 5 fév—3t

Le Docteur J. E. Durac fils,

MEMBRE de l'Université de France, chef des travaux anatomiques et professeur suppléant d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine de Toulouse, ancien médecin des bureaux de bienfaisance et des vaccinations municipales de la même ville, etc., a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un office rue du Canal, 199. Le docteur s'occupera plus spécialement des maladies chirurgicales, telles que plaies, fractures, luxations, tumeurs de toute nature, des voies génito-urinaires chez l'homme et chez la femme, des accouchements laborieux, etc. Consultations de midi à 3 heures. On peut faire appeler le docteur à domicile. Vaccination le Lundi et Mardi de chaque semaine à partir du lundi 2 et du mardi 3 février de midi à 3 heures. 27 jan—1m

D. R. PERRET, MARCHAND-COMMISSIONNAIRE, 11......RUE St-LOUIS......11 Nouvelle-Orléans. Il sollicite des Consignations de Coton, Sucre, Mélasse, Riz, Peaux, et autres produits à la vente desquels il donnera toute son attention. 11 jan—3m di mar jeu

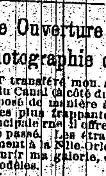

TOUX, RHUMES, ASTHME. Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du Baume Pectoral aux Navets Indiens, Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 Champ Elysées. Prix du flacon $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 2 nov—4m 2s V D

Grande Ouverture de l'Atelier de Photographie d'Anderson.

AYANT transféré mon atelier au No 151 de la rue du Canal (à côté du magasin de Holmes), je suis disposé de manière à produire les ressemblances les plus frappantes. Situé au cœur de notre principale rue, j'offre encore plus d'attraits que par le passé. Les étrangers qui se trouvent en ce moment à la Nlle-Orléans sont invités à venir parcourir ma galerie, et examiner les différents modèles. S. ANDERSON, 151......Rue du Canal......151 à côté du magasin de Holmes. 1er fév—1m

CLAIRVOYANCE.

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste. Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir toute espèce de maladies et de tracas personnels ou de famille, ainsi que les ... dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donnera les détails sur le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne. — Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale. — Heures de 8 A. M. à 7 P. M. 9 nov—6m

L'Union Française. — A l'élection régulière du 11 janvier 1874, ont été nommés membres du Conseil de Direction pour l'année courante MM. B. Salomon, J. B. Seguin, L. A. de Montluzin, Léon Queyrouze, V. Nippert, J. F. Vries, Alp. Walt, L. Grand, F. Maillard, J. G. Spor, P. Placé Jr, A. Jas, MM. L. Breton, Dr Duperron, E. Scheidecker, M. Vergnole, B. Saloy, A. Granger, P. Boissonneau, A. Bonnecaze, J. B. Mondiegt, A. Bonnet, J. Aug'ade, M. Bochet.

A la séance régulière du 1er février courant ont été nommés à l'unanimité: MM. L. Breton, Président. A. Jas, 1er Vice-Président. A. Granger, 2nd Vice-Président. J. B. Seguin, Trésorier. L. A. de Montluzin, Secrétaire. 3 fév—6t

Pianos Pleyel.

REÇU, tout récemment par les navires Cospari et Albatross — Un beau stock de ces pianos favoris que je vendrai à une grande réduction de prix au comptant ou en paiements mensuels. Je reçois en échange les pianos de rencontre. LOUIS GRUNEWALD, Marchand de pianos, Aux Nos 18, 20 et 22 de la rue Baronne. 1er fév—Dim Meriam.

Le Meilleur Sirop du Monde POUR LA TOUX Est celui qui joint à l'efficacité un goût agréable et le bon marché. Le Sirop Pectoral Balsamique — DE — **DUCONGÉ** remplit toutes ces conditions. A. CARROUCHÉ, Agent général, Au No 39 de la rue de Chartres, N. O. 7 jan—1m—dim mar & jeu

MADAME ROBERT, 195......CANAL......195 Entre Bourgogne et Remparts, Nlle-Orléans. Chapeaux pour dames et fillettes, Dentelles, Bonnets en dentelle, Châles et voiles, Couronnes et Voiles de mariée, Fleurs, Rubans, etc. Modes Nouveautés. MODES, CONFECTION DE ROBES dans le dernier genre parisien. Prix en rapport avec les temps. 1 fév—1m

Avis.

LES soussignés ont formé une association sous la raison sociale de SILAS WEEKS & CO., pour le commerce de courtage de navire, au No 48 de la rue Carondelet, retenant en même temps l'agence du "Mississippi and Dominion Steamship Line" dont MM. Flinn, Main & Montgomery sont les directeurs généraux à Liverpool. SILAS WEEKS. THOMAS J. IRVINE. Nouvelle-Orléans, 1er février 1874. 1er fév—1f

ARBRES FRUITIERS, PLANTES, VIGNES. Importés de France par le dernier vapeur. M. GUIOT a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plantes des plus nouvelles, Arbres Fruitiers premier choix, Rosiers nouveaux, Oignons et Bulbes à Fleur, Graines de Fleurs et de Légumes. Le tout en parfaite condition et à prix très modérés. Le magasin est situé rue St-Charles, No 74. 3 janv—2m

SEA FOAM Levain plus puissant QUE LE YEAST OU TOUTE AUTRE POUDRE. Avec le Sea Foam, Un baril de Farine donne 40 Livres de Pain de plus. AVEC LE SEA FOAM, On économise les œufs le lait, etc. L'ECONOMIE EST MERVEILLEUSE. LE SEA FOAM Est une invention entièrement nouvelle, n'offrant aucun des inconvénients du Yeast, des Poudres à Levain ou Soda, etc. BUREAU, 176 DUANE ST., NEW YORK. SEA FOAM DE GEO. F. GANTS & CO. Patenté en 1869 — Enregistré en 1872. Médaille décernée par l'American Institute, en 1870, pour la meilleure poudre de boulangerie. 27 janv—1m

Charbon de Pittsburg COAL A soixante-quinze cents le baril, livré dans tous les quartiers de la ville par W. G. COYLE & CO., Bureaux, No 48 de la rue Gravier. Dépôts — Coin Julia et Water, Race et Levée. 5 fév—3

Charbon. Charbon. COAL CHARBON DE PITTSBURG, de première qualité, livré dans toutes les familles, à vendre au baril, ... au No 264 1/2 de la rue ... 29 jan—1m

CHARBON DU MOUNT CARBON. COAL A vendre par WASHINGTON MORTON, 138......GRAVIER......138 Ce charbon coûte 80 cts. le baril, délivré. 11 janv—1m NLLE-ORLEANS.

P. & R. DE VERGES, Marchands, en Gros et en Détail. — DE — COAL Charbon Pittsburg, Anthracite, Cannel et autres. Bureau, rue Carondelet, No 24 1/2. Dépôt au No 39 de la rue Dauphine. Débarcadère, au coin des rues Levée et Désiré, Nouvelle-Orléans. 15 nov—3m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES Dirigé par Mme MATTHEY, Successeur de Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital. On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 23 août—6m

Cinquante mille piastres SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT ET DE LA VILLE — à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de soixante jours et davantage; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois à un intérêt ... 4 juil—1an T. D. VAN HORN Caissier.

Consulat de France. AVIS MENSUEL — FÉVRIER 1874.

Sont invitées à se présenter au Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

B. Baresta Alfred, Beot Jean. C. Couvard François, Candevielle Jean, Castianne Jean-Baptiste, Chaillon François. D. Drouillet Marcellin, Duran Jean et Théodore, Dupin Pierre et Jacques, Dubeau Théodore, Dulimars Ve Jean, Duriest Pascal. F. Fourrier Edouard Antoine, Formel Daniel et enfants. G. Gardette James. H. Hellies Jean, dit Genty. L. Lafarrere Bernard, Lanot restaurateur, Levi Henri, Lebellec Louis, Legrand Jean serrurier, Lamboley Eugène. M. Marmouget Denis, Martin (Mme) Ve Jean, Maunier Lazare, Myat Marcellin. N. N. Orleans Natal. Banking Association, N. Orleans Mutual Insurance Association. P. Plattoly menuisier, Pinot Auguste. R. Robie Mme, Rougnelle Jean Guillaume. S. Saux Bertrand. T. Terrasse (Mme). V. Verrier François.

Sont également invités à se présenter à ce Consulat tous Français appelés à satisfaire à la Loi du Recrutement militaire, soit en raison de leur âge (20 ans) soit comme ayant été omis dans un tirage précédent. La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 2 fév—

135......RUE DU CANAL......135 (Baliso Touro) DEPOT DE GLACES FRANÇAISES ET ALLEMANDES.

L. UTER APPELLE respectueusement l'attention du public sur les prix excessivement bas de son assortiment si bien choisi de GLACES françaises et allemandes; GRAVURES et LITHOGRAPHIES simples ou coloriées; CHROMO-LITHOGRAPHIES; STORES, CORNICHES et Supports de Rideaux; CADRES pour Portraits et Tableaux de tout genre et de toute grandeur. AU COMPTANT. Il exécute avec le plus grand soin les encadrements de tout genre, fait des cadres sur commande, redore les vieux cadres et rétame les glaces tachées ou avariées. 2 janv—1m—PP—1t

Gants de Peau Blancs DE DAMES, POUR BALS ET SOIRÉES, RÉDUITS A 50 CENTS LA PAIRE, — Chez — **GUEBLE & NIPPERT,** 137......RUE DU CANAL......137

Cette mesure est tout simplement une gratification temporaire que nous faisons à ceux de nos clients qui fréquentent les bals; pour les autres cas, les bas prix usuels du "VIEUX DEPOT DE GANTS" restent ce qu'ils ont été depuis le commencement de la saison:

GANTS de dames, 1 bouton ... 75 Cts. GANTS de dames, 2 boutons ... $1 00. GANTS de dames, véritables chevreau 1 bouton ... $1 25. GANTS de dames, véritable chevreau 2 boutons ... $1 50. GANTS pour messieurs ... 75 cents et $1 00. GANTS pour enfants ... 50 cents et 75 cts. Tout le monde connaît l'excellente qualité de nos GANTS VÉRITABLE CHEVREAU; il n'y en a pas de supérieurs dans le marché. Chaque paire garantie. Le dépôt de gants est au No. 137 de la rue du Canal. 28 jan—1m

Mr. P. M. Larrieu, MÉDECIN-Vétérinaire, diplômé le 1er août 1863 à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (France) ex-vétérinaire de l'armée française, a l'honneur d'informer les habitants de la Nouvelle-Orléans que, récemment arrivé dans cette ville où il vient se fixer, il se tient à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il reste actuellement rue Jersey, entre Berlin et Milan. Tous les jours jusqu'à midi, on peut aussi le réclamer Marché Poydras Nos 22 et 23. 4 fév—1 m

Les Meilleurs Marchés Offert Jusqu'à Présent. LIQUIDATION POSITIVE!!! GODCHAUX ECOULE SON STOCK: VÊTEMENTS D'HOMMES ET D'ENFANTS, ARTICLES DE TOILETTES, AUX PRIX COUTANTS! **L. GODCHAUX** Nos 81 et 83, rue du Canal, — ET — Nos 213, 215 et 217, Vieille-Levée. Venez et examinez. 1er fév—1er au 21.

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE. **BEALS & LAINE,** MARCHANDS DE Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais. Il approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur. DEPOTS — sur la levée, au Ferry du 3e District, — Et — Au coin des rues Louisa et Levée. BUREAU No 30 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne. ☞ On reçoit les ordres à l'un ou à l'autre endroit. 7 déc—3m

Licences de Ville pour 1874. H. HEIDENHAIN, COURTIER — Au No 36, rue Carondelet. Le règlement des licences et des taxes de ville et d'Etat est l'objet d'une attention particulière. 6 janv—1m

Vins, Liqueurs, Provision, &c. LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS. **QUEYROUZE & BOIS,** MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest. Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville, 17 juil 73—1an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO., MARCHANDS DE FARINE — ET — Négociants Commissionnaires, 61......RUE TCHOUPITOULAS......61 NOUVELLE-ORLEANS. 30 juin—1an 73

CAZAUX & VERGNOLE NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES En Vins, Cognacs et Cordiaux, 73......VIEILLE-LEVÉE......73 NOUVELLE-ORLEANS. 2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins) LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.) A vendre chez: QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée, CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine. 22 oct—1an 3fps

BITTER DES ARABES Hygiénique Perfectionné. (BREVETÉ S. G. D. G.)

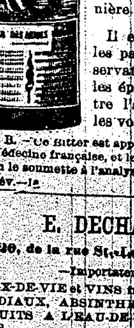

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la machine la plus immédiate. Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives. N. B. — Ce bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays. 19 fév—1a

E. DECHAMPS, No. 20, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans, — Importateur de — EAUX-DE-VIE et VINS français. CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS. LIQUEURS DU PAYS, &c. Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CELEBRE AMER DES PYRENEES. 31 janv.72—1an 1/2

DENTISTES. Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un ratelier de DENTS sur la machoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $30. **J. A. CASADAVANT, D. D. S.** CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal. Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et n'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales. Extraction de dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. Venez voir la nouvelle base. 13avril

66 - - Rue Bienville - - 66 Encoignure Royale. Le Dr. L. DUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents perdues par des dents artificielles si naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement. Prix modérés et travail consciencieux. 20 fév—1an

Révolution! Révolution! LES DENTS! $20......les Ratteliers......$ — Prix ordinaire $30 — LE Dr. GEO. P. MALONEY, No 150 de la rue du Canal, près la rue Baronne, fait des Ratteliers à $15, avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux rateliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur. 15 fév—1an

Bureaux du Percepteur des Taxes d'Etat, Second District. NLLE-ORLEANS, Lne., 27 janvier 1874. Aux personnes qui n'ont pas payé leurs taxes des années 1871 et 1872.

LE "Funding Bill" étant devenu loi, j'annonce, dans l'intérêt de toutes les personnes qui doivent les taxes des susdites années, que les dites taxes peuvent, aujourd'hui, être payées de la manière suivante: Quatorze mills et demi (14½) en cinq mandats de l'Etat, et les autres sept (7) mills, comptant. C'est une grande économie pour tous les contribuables, auxquels je conseille de profiter immédiatement de l'avantage que leur offre la loi. 27 jan— H. H. HARRIS, Percepteur.

Aux Planteurs, aux Eleveurs de Bestiaux et aux Jardiniers.

LA FARINE DE GRAINES DE COTON est ce qu'il y a de meilleur et de plus économique en fait d'engrais et de nourriture; nous en vendons en quantité. Ceux qui l'ont essayée déclarent qu'il n'y a rien d'égal sur le marché. Louisiana Oil Company, Bureau 37 rue Union. 3 jan—1m

Argent! Argent! Argent! AVANCES libérales d'argent sur diamants, montres, bijoux, argenterie, sur mandats de l'Etat, de la ville et de la police, au No 145 de la rue de la Commune, en face de l'Hôtel St-Charles. Conditions strictement confidentielles. 29 déc—2m M. JOSEPHSON, Directeur.

BANQUES ASSURANCES, &c.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYÉ......$500,000

DIX-HUITIÈME ÉTAT ANNUEL. Année 1873.

Montant des primes de l'année	289,627 58	
En moins — risques non expirés et primes remboursées	61,859 89	
Montant net des primes		$227,767 64
Escompte et intérêt		44,087 22
		$271,854 86
Pertes payées, réassurances et pertes non réglées	$152,159 77	
Dépenses générales et taxes	32,172 21	
Réserve et dividends sur actions	58,814 70	
		$244,147 68
Bénéfice net		$27,071 18
ACTIF de la Compagnie estimé aux taux du marché:		
Bons, actions, prêts et billets à recevoir	$534,786 84	
En caisse et primes en voie de recouvrement	65,565 88	
Total de l'actif		$600,352 72

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 21 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, $10,000 prises du montant net des primes de l'année, et avoir payé dix pour cent de dividende aux Actionnaires, ont résolu de payer, comptant, un dividende de dix pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1873. JAMES I. DAY, Président. HORACE CARPENTER, Secrétaire.

— Directeurs pour 1874. — JNO. O. GAINES, JAS. I. DAY, E. J. HART, GEO. JONAS, HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP, HUGH WILSON, G. M. BAYLY, B. BISCOE, JAMES BYRNES, I. N. MARKS, J. L. HARRIS, CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY, W. E. SEYMOUR, W. B. SCHMIDT, RICHARD FLOWER, L. ALOUS, J. WEISS, E. T. TORIAN, B. W. TAYLOR, SCOTT MCGEHEE, J. C. MORRIS, ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivière et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les paie promptement, à ses bureaux, No 61 de la rue du Camp, coin Commercial Alley. 25 jan—

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane — Au No. 120 de la rue de la Commune. Une élection de directeurs, pour un an à dater du deuxième lundi d'avril 1874, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le LUNDI, 16 février 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 4 fév— J. P. ROUX, Secrétaire.

Bureaux du New Orleans Gaz Light Company, encoignure des rues Baronne et Commune. Nouvelle-Orléans, 4 février 1874. A une élection de Directeurs de cette compagnie, tenue le lundi, 5 janvier 1874, les messieurs ci-après ont été élus pour diriger ses affaires pour l'année courante, à partir du premier Lundi de Février 1874: J. W. BURBRIDGE, JOHN GEDDES, JAMES JACKSON, B. BISCOE, CHAS. MACREADY, ALB. ROCHEREAU. A l'assemblée régulière des Directeurs pour l'organisation, tenue le Lundi 2 Février, JAMES JACKSON, Esq. a été unanimement réélu Président, pour servir pendant l'année courante. WM. S. BROWN, Trésorier et Secrétaire. 4 fév—6f

Bureaux du "Carondelet Canal and Navigation Company" Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1874. — A une élection qui a eu lieu ce jour, les directeurs suivants ont été élus pour l'an: MM. P. H. Monsseaux, L. F. Généres, Ant. Carrière, J. L. Gubernator, La Barnett, J. C. Denis, B. Saloy, Geo. Mers, Manuel Elliot. Et à une assemblée de la Direction, ce jour, les officiers suivants ont été réélus à l'unanimité: M. P. H. MONSSEAUX, Président. L. F. GENERES, Vice-Président. EMILE BOUNY, Secrétaire. 1er fév—1 6 8

Metropolitan Loan and Savings Bank, Au No 14 de la rue du Camp. — AVIS. — Une vente de toutes les garanties données à cette banque et sur lesquelles l'intérêt n'a pas été payé, aura lieu, par l'entremise de MM. R. M. & B. Montgomery, encanteurs, le VENDREDI, le SAMEDI et le LUNDI, 13, 14 et 16 février. Avis en est donné à toutes les personnes intéressées. 30 janv—10 t D. T. VAN HORN, Caissier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta — Nlle-Orléans, 27 janvier 1874. — A la première séance régulière du Conseil des Directeurs de cette Compagnie tenue le 26 courant, Mr. E. Ganucheau a été élu président, Mr. A. Baldwin, vice-président, et ... 28 janv—10f. L. W. BAQUIÉ, secrétaire.

Compagnie d'Assurance contre l'incendie La Salamandre. — A une assemblée générale des actionnaires, tenue le 1er décembre 1873, les actionnaires dont les noms suivent ont été élus directeurs de la compagnie pour l'année 1874: Placide Forstall, T. Bailly Blanchard, Clément Millaudon, F. A. Gonzales, Pierre Pouts, Alfred Philips, A. Castaing, Victor Maignan, Jules Bauduc, Charles Trouilly, Charles Lafitte, Félix Limet, Gab. de Feriet, J. W. Homan, Chs. Roman, Jos. Menard, Henry Weber, Isidore Pinsard, J. T. D. Lefèvre, Emile Legendre. A une réunion de la direction, tenue le 5 janvier 1874, MM. Jérôme Meunier, S. Hermann, H. Laroussini, H. Larqué, A. M. Solari et F. Lemogy ont été nommés directeurs pour remplacer MM. F. Gonzalès, H. Weber, Jos. Menard, Emile Legendre, J. W. Homan et Isidore Pinsard, démissionnaires. A une réunion de la direction, tenue le 5 janvier 1874, M. Charles Roman a été réélu président à l'unanimité, et M. Jules Lemore a été réélu secrétaire à l'unanimité. 7 janv—1m JULES LEMORE, Secrétaire.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana. OFFICIERS: ARISTIDE GERARD......Président. EMILE DEBUYS......Vice-Président. DUSUAU DELAPHEN......Secrétaire. ULGER LAUVE......Trésorier. BUREAU DES DIRECTEURS: Jules Tuyes, Jean Langles, Alphonse Tertrou, Danville L. Kernion, P. Cyprien Ricard, Wm. B. Schmidt, Chas. Nathan, Emile DeBuys, Aristide Gerard. COMITÉS: Organisation — E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan. Finances — A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kernion. Terres et Fermes — A. Tertrou, D. L. Kernion, P. C. Ricard. Magasins co-opératifs — W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles. Règlements — E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan. BUREAU DE L'ASSOCIATION: Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc—3m

CHARLES Trouilly, No 57......Rue de Chartres......No 57 ENCOIGNURE BIENVILLE. SALON DE COIFFURE POUR DAMES — ET — MANUFACTURE DE CHEVEUX ET PERRUQUES. MME CHARLES vient d'arriver d'Europe avec un superbe assortiment de Parfumerie, Corsets, Rubans, Fleurs, Eventails, Bijouterie, Cristaux de Baccarat, Peignes, Brosses et Articles de fantaisie. SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE JAIS. Voiles, Couronnes, Coiffure de Mariées. A DOMICILE. Seul agent du "E. H. Thiollay's GOLDEN HAIR DYE, London." Dépôt central de l'EAU TONIQUE pour les cheveux, de CHARLES TROUILLY. 4 déc—3m—jeu,dim,mar

Avis de Société. NOUS nous sommes associé, aujourd'hui, Mr. LEON LEVY, de New York. Le nom de la maison reste le même, Mr. CHARLES WILL reste chargé de notre procuration générale. HOFFMAN, MARKS & CO., Encanteurs, Aux Nos 36 et 38 de la rue de Chartres. Nelle-Orléans, 1er janvier 1874. 11 janv—D Mer V

Chaudières à Sucre du Tennessee De la célèbre Usine de Stacker. APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO. — Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles. E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire, 31 oct—73—1an No. 16 rue Union.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 6 FÉVRIER — CLASSE No 31

56 14 59 28 11 12 48 7 69 89 5

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie, Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 6 fév. 1874. En témoignage, nous apposons notre signature. H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

J. SAGET, ARMURIER, 198......RUE DE CHARTRES......198 Entre Ste-Anne et Madison. Annonce aux amateurs de la ville et à sa nombreuse clientèle de la campagne qu'il vient de recevoir des fusils à baguette, genre Cooper, sur les canons desquels son nom est incrusté en or, ainsi qu'un grand assortiment de fusils, feu Central et Lafaucheux, canons et batteries incrustés or et argent, qui défient toute concurrence comme élégance et comme ouvrage bien fini; aussi, un grand assortiment de revolvers de son modèle et de carabines Flobert, nouveau système, et 5,000 cheminées fabriquées par lui. M. SAGET offre ces armes à des prix très réduits, vu la rareté d'argent en ville, et se charge de réparations d'armes de tous genres à des prix excessivement raisonnables. 6 déc—3m

AVIS. IL m'a été volé dans la soirée du 23 décembre, une petite malle en cuir contenant les comptes des steamers St. John, B. L. Hodge, Lizzie Hopkin, Bart Able, Lessie Taylor, Sabine, Wm. S. Pike, Collège Jefferson et plusieurs autres comptes et billets que je ne peux pas énumérer pour le moment; une police d'assurance sur la vie d'Anatole Picot, de St Jean-Baptiste, de la Compagnie Equitable de la Louisiane, une lettre de valeur adressée à M. P. A. Charlet, du steamer "Lizzie Hopkins", contenant quatre cent onze 70/100 piastres, comme suit, savoir: Cash ... $150; Mandat de L. Sellers, sur MM. Lizmilias & Dockter ... 20; Mandat de M. Frist, sur L. E. Broue ... 15; Balance en comptes approuvés et autres. Une lettre adressée à MM. Dufour & Limet, contenant quatre-vingt-cinq piastres et demie en "Currency". Si la personne qui est en possession de la dite malle veut remettre au soussigné les papiers qu'elle contient elle peut garder le Cash. Il ne sera pas fait de questions. JUST COMES. Donaldsonville, 23 décembre 1873. 25déc— Donaldsonville.

RETOUR DU DR. CURTIS A LA NOUVELLE-ORLEANS. LE DR. E. DE F. CURTIS, M. D. F. R. C. S., Auteur de "Manhood", "Medical Essays on Marriage", etc., etc. A L'HONNEUR D'ANNONCER aux citoyens de la ville, des environs, et particulièrement ceux qu'il a déjà traités, qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et y passe la saison. On peut le consulter, comme par le passé, à son ancien Cabinet, No 9 de la Rue des Remparts, Entre les rues Canal et Douane. Tous les jours — de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 6 à 8 heures du soir. Les dimanches, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi seulement. Le Dr. Curtis a consacré vingt ans à l'étude des Maladies Nerveuses provenant de l'abus des forces physiques, et en a fait une spécialité. Il s'adresse surtout à ceux qui se sont fiés à d'ignorants charlatans qui ne leur ont fait aucun bien et leur ont même nui. La médecine, comme toutes les autres sciences, est progressive et chaque année amène un perfectionnement. Grâce à une combinaison de puissants remèdes, le Dr. Curtis non-seulement soulage ses patients sur le champ, mais encore les guérit radicalement. Voici ce que dit de lui le "Medical Times": "Le traitement du Dr. Curtis — fruit de vingt ans de pratique — diffère de tous les autres et se recommande aux malades pour lesquels il est, seul, une source de soulagement. Des cas déclarés incurables ont cédé aux médicaments qu'il a prescrits." "MANHOOD" (virilité) — OUVRAGE DU DR. CURTIS, 200me EDITION. Revue et corrigée par l'auteur E. de F. Curtis, M. D. F. R. C. S., etc. etc. Essai sur la cause et la guérison de la faiblesse prématurée, et où il est expliqué comment on perd la santé, comment on la recouvre. Cet ouvrage indique clairement les obstacles au mariage, le traitement de la faiblesse nerveuse et physique, et le résultat de vingt ans de pratique. CURTIS ON MANHOOD. — (Traité de Curtis sur la virilité). — Il n'y a pas de membre de la société auquel cet ouvrage ne puisse être utile. CURTIS ON MANHOOD. — Les jeunes gens devraient lire ce traité pour s'instruire et les malades pour se guérir. Il ne saurait nuire à personne. — "London Medical Gazette." Prix, 50 cents, par la Poste. S'adresser à l'auteur, LE DR. CURTIS, No 9 de la Rue des Remparts, NOUVELLE-ORLÉANS. LE DR. CURTIS insiste, auprès des malades avec lesquels il a déjà été en correspondance, sur la nécessité d'une entrevue qui le mette à même de mieux juger du cas. Les consultations sont confidentielles. 30 nov—3m

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER, Le nouveau MAGASIN, situé rue Bourbon No. 17, entre Canal et Douane, à côté de la "Ville de Paris," (maison Holmes). S'adresser rue Bourbon, No. 19. 5fév—7

A Vendre, Pour cause de départ, UNE GROCERIE, GROCERIES située à l'encoignure des rues Ursulines et Dauphine. S'adresser sur les lieux. 4fév—5t

A Rare Opportunity, A CIGAR FACTORY FOR SALE. THE Stock in trade, consisting of an extensive and valuable variety of stock; fixtures, good will &c. of a popular cigar manufactory situated in this city having a good custom. The former proprietor J. Ballester, having died, his widow is desirous of selling upon reasonable terms. A rare opportunity is thus offered to an enterprising man. Apply at 47, Bienville up stairs. 29 jan—1m MaJD

A Louer, La maison en briques No. 121 rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne. Huit chambres, cuisine, chambres à domestiques, gaz, water-works, etc., etc. A raison de quarante piastres ($40) par mois. Les clés se trouvent chez Mme Lartel, 129, rue Ste-Anne. Pour plus de détails s'adresser à HENRY CHIAPELLA, 31 jan—1m 3 Carondelet.

A Louer, LA MAISON, No 39, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade, ou au bureau de "l'Abeille". 2janv

A Louer. La belle résidence à trois étages, ayant toutes les agréments modernes, située au No 230 de la rue Royale, coin St-Philippe. On la louera à bas prix à un bon locataire. Possession le 1er février. S'adresser à T. DANZIGER & Sons, No 203 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts. 18 janv

Grande Teinturerie du Sud, (Toutes les Machines sont mues par la vapeur.) MR. F. E. BOUMARD, informe le public et les marchands de la ville et de la campagne, qu'il a terminé l'installation de son usine de TEINTURES ET D'APRÊTS de tissus neufs et qu'il est prêt à recevoir les marchandises qu'on voudra lui confier. Pour la TEINTURE ET LE NETTOYAGE DES ARTICLES DE TOILETTE POUR DAMES ET MESSIEURS, l'atelier spécial est organisé dans des conditions qui ne permettent aucune concurrence. Dépôt Central: rue du Canal No 151, entre Carondelet et Baronne. Fabrique: Rue Commune No 343, encoignure Robertson. N. B. Tous les ordres seront exécutés dans le plus bref délai. 14janv—1m

Compagnie d'Assurance Hope. DE LA NOUVELLE-ORLEANS, INCORPORÉE EN AVRIL 1857. Bureau, No 21, rue du Camp. Capital payé......$250,000 00. MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS......380,921 00. Actif......276,969. LA Compagnie assure contre les risques du Feu, de Mer et de Rivières, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilège de choisir entre une remise au comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits. L'assuré, quelque petite que soit sa prime, peut donc avoir un intérêt dans les profits sans être actionnaire. Les pertes sont réglées promptement et équitablement. H. PEYCHAUD, Président. JNO. I. ADAMS, Vice-Président. LOUIS BARNETT, Secrétaire. Jacut—D—PF